

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20170320_DL_2

OBJET :
Commission d'Appel
d'Offres

Date de convocation :
13 mars 2017

Date de séance:
20 mars 2017

Date d'affichage :
7 avril 2017

Membres en exercice : 45

Membres présents : 21

Membres votants : 33

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille dix-sept, le vingt mars à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : Jean-Marie BLONDELLE, Rémi BOUTROY, Ernest CANDELA, Gérard CARON, Michel CHIRAT, Bernard DAVERGNE, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Jean-Philippe DELFOSSE, Myriam DEMAILLY, Denis DEMARCY, James HECQUET, Olivier JARDE, Aline JOSSEAUX, Dominique LAMOTTE, Laurent PARSIS, Jean-Dominique PAYEN, Patricia POUPART, Jean-Claude RENAUX et Bruno THIBAUT.

Secrétaire de séance : Ernest CANDELA

Pouvoirs : Pascal BOHIN à Philippe VARLET
Laurent SOMON à Olivier JARDE
Gérard PARASOT à Bernard DAVERGNE
Annie VERRIER à Ernest CANDELA
Stéphane DECAYEUX à Laurent PARSIS
Frédéric LECOMTE à Aline JOSSEAUX
Michel WATELAIN à Jean-Marie BLONDELLE
Yves DERRIEN à Jean-Dominique PAYEN
Emile FOIREST à James HECQUET
Emmanuel MAQUET à Bruno THIBAUT
Isabelle DE WAZIERS à Claude DEFLESSELLE
Philippe COCQ à Denis DEMARCY

Ayant pris connaissance des délégués à Somme Numérique désignés par les assemblées des EPCI nouvellement constituées au 1^{er} janvier 2017, le Président indique au Comité syndical que 2 sièges de délégués titulaires et 2 sièges de délégués suppléants sont vacants au sein de la Commission d'appels d'offres permanente de Somme Numérique.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles 1411-5 et 1414-2 et suivants ;
- Vu les candidats qui se sont proposés pour faire partie de la Commission d'Appel d'Offres de Somme Numérique ;
- Le Comité syndical approuve à l'unanimité de procéder à un vote au scrutin à main levée ;
- Vu le résultat du vote selon le mode de la représentation proportionnelle au plus fort reste

DELIBERE

ARTICLE 1 – La commission d'appels d'offres de Somme Numérique est constituée par :

Membres titulaires	Membres suppléants
Le Président	
1 – Claude DEFLESSELLE	1 – Bernard DAVERGNE
2 – Jean-Claude RENAUX	2 – Ernest CANDELA
3 – Emile FOIREST	3 – François DEBEUGNY
4 – James HECQUET	4 – Michel CHIRAT
5 – Jean-Marie BLONDELLE	5 – Martin DOMISE

Le quorum est constitué par la présence de 3 membres et du président qui est obligatoirement membre de la CAO ou son représentant. Les membres suppléants peuvent remplacer tout membre titulaire absent.

ARTICLE 2 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.